



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SERVICE AVEC LA SOCIÉTÉ OCHAPITEAU POUR LA RESTAURATION PENDANT LE FESTIVAL DES MASCARETS

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'organiser la restauration pendant le festival des Mascarets,

Le Maire décide de signer une convention de service avec la société OCHAPITEAU domiciliée 597 chemin des tuileries 14100 GLOS pour la restauration des artistes et des personnels de la ville sur les 4, 8 et 13 juillet 2026 pour un montant de 15.084,36 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 3 juillet 2026

Le Maire

Alexis DARMOIS

